
HYDERABAD — Réunion du Groupe de travail sur les principes opérationnels du GAC
Jeudi 3 novembre 2016 – 13h45 à 15h00 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Jeudi 3 novembre, réunion du GAC sur les principes opérationnels [Inaudible].

HENRI KASSEN:

Bon après-midi, mesdames et messieurs, chers collègues.

Nous sommes un tout petit peu en retard et nous avons pour notre programme, mais vous êtes les bienvenues dans notre séance. Je suis Henri Kassen.

Je viens de la Namibie. Le groupe de principes opérationnels. Je suis le co-président. Mon collègue de la Namibie est de l'Inde, enfin mes collègues. Ils n'ont pas pu se rendre à la réunion, parce qu'ils avaient d'autres rendez-vous très importants à Delhi et ils seront là demain.

Donc, il s'agit d'une séance dont le but est de réviser ce que nous avons fait, où nous en sommes et ce qu'il faut préparer d'ici jeudi de la semaine prochaine.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

L'intention est de présenter une série de principes à être adoptés par le GAC jeudi.

Alors, je vous souhaite encore une fois la bienvenue.

Nous allons revoir très rapidement notre programme pour aujourd'hui. Nous allons travailler jusqu'à 14 h 30 me semble-t-il. Non, jusqu'à trois heures de l'après-midi, jusqu'à 15 h 00. À 3 h 00, nous avons programmé une autre activité de sensibilisation pour la société locale, donc nous allons travailler jusqu'à 14 h 45 pour nous occuper de ce sujet.

Nous attendons une minute pour que le secrétariat projette sur l'écran les points à débattre. Je veux rappeler à nos chers collègues qu'il s'agit d'une séance informelle du groupe de travail chargé de principes opérationnels du GAC. L'idée est de réviser les progrès et de planifier, très rapidement, ce dont nous allons nous occuper jeudi. Ah non, non, non. Je me trompe. Je suis un peu confus. Il faudrait que je parle de mardi, mardi 8.

Voilà, donc les points à aborder sur l'écran à droite.

Donc premier point, c'est la bienvenue et l'assistance. Il s'agit d'une séance ouverte de préparation. C'est une séance brève.

La mise à jour par rapport à l'avancement du travail, concernant notre plan de travail. Les thèmes à aborder pour les séances avec le GAC. Pour l'essentiel, nous nous occupons de nouveaux

thèmes, de nouvelles questions qui ont été soulevées pendant les discussions. Si vous pouviez un tout petit peu, voilà, montrer la fin de la liste, le reste de la liste des thèmes.

Bien sûr, voilà les prochaines étapes. Nous avons présenté un plan d'action au GAC pour la période intersession et il y a certaines dates butoir pour finir le traitement de certains thèmes. Nous sommes un tout petit peu en retard par rapport à ces dates butoir que nous nous sommes fixées. Nous voudrions donc revoir avec vous ce calendrier, surtout pour les dates butoirs considérant la catégorie 3, si nous tenons compte des cinq catégories sur lesquelles nous travaillons.

Les thèmes proposés pour le 7 sont aussi projetés sur l'écran. La première séance si je ne m'abuse a lieu aujourd'hui. Il y a une introduction, une mise à jour de la catégorie 5, ensuite il y a une mise à jour de la catégorie 1, puis de la catégorie 3. Ensuite, les amendements apportés à notre calendrier. Comme on peut le voir, enfin j'essaie de voir un tout petit peu. Nous avons une séance mardi 8. Ce sera une séance de suivi pour présenter nos recommandations.

Il y aura aussi lundi 7 une autre séance qui est indiquée comme si c'était la première, mais en fait aujourd'hui, nous avons une séance de révision. Il y aura ensuite une séance courte lundi 7, et ensuite mardi, il y aura des présentations et mercredi 9, il y aura

une seconde séance sur les principes opérationnels avec les propositions présentées pour son analyse, pour votre analyse et pour qu'ensuite, on puisse les adapter.

L'idée de présenter une série de principes au GAC pour qu'ils soient adoptés. Cela signifie que nous allons voir le programme d'adoption formel avec cette période de soixante jours, les commentaires publics qui auront été intégrés. Donc, nous suivrons tout le processus formel comme il faut le faire. Nous allons essayer d'avoir le soutien du GAC pour pouvoir parvenir dans ce processus d'approbation.

Voilà donc la liste des thèmes. Nous avons marqué ici ces trois points dont on sait qu'ils suscitent une grande discussion : la diversité, les groupes de travail et la communauté habilitée. Il y aura aussi des discussions par rapport à l'avis du GAC, mais toutes les discussions qui auront lieu feront partie de discussions sur les principes opérationnels, parce que la diversité en elle-même est liée à la représentation que nous pouvons avoir au niveau du leadership. Au sein du GAC, nous parlons de diversité plutôt que de représentation géographique ou régionale. Nous allons donc fort probablement aborder ce thème.

Monsieur Kavouss [Inaudible], l'Iran.

IRAN: Oui. Excusez-moi, je voudrais attirer votre attention sur cette question.

J'ai révisé les principes opérationnels et à moins que cela ne soit abordé ailleurs, où la question des élections est-elle abordée ?

HENRI KASSEN: J'essaie de m'organiser ici.

Le processus des élections fait partie de la catégorie 5, si je ne m'abuse, mais nous voudrions l'inclure dans la catégorie 1. Accordez-moi une seconde, s'il vous plaît.

IRAN: Est-ce que nous en avons discuté ?

HENRI KASSEN: Les élections comme on l'a déjà dit devront avoir lieu le contexte des principes opérationnels actuels.

Quant à la procédure établie dans ces principes opérationnels en vigueur pour l'adoption de nouveaux principes, les délais ne nous permettront pas de nous servir de nouveaux, de nouveaux processus... Procédures, pardon, pour les élections à effectuer ici à Hyderabad. Le principe concernant les élections sera maintenu tel quel, au moins jusqu'ici. Il n'y a pas eu d'approbation finale, enfin, autant que je m'en souviene. Nous

devrons donc nous servir des principes opérationnels en vigueur.

IRAN:

Excusez-moi, je ne suggère pas de faire quelque chose ici pour Hyderabad pour les élections, mais la procédure pour les élections est en fait une procédure très vague. Elle est vague en ce sens qu'elle n'est pas spécifique par rapport à la division géographique, au nombre de vice-présidents.

Je ne suggère pas d'apporter des modifications pour ce processus maintenant à Hyderabad. Mais je voudrais savoir si vous pourriez peut-être considérer la discussion de ce thème dans l'avenir, avant qu'on ne mène à bien les prochaines élections d'ici un an.

Merci beaucoup.

HENRI KASSEN:

Merci.

Alors, vous suggérez, pour l'essentiel, qu'il faudrait que cette procédure des élections soit incluse dans la catégorie 1. C'est ça ?

IRAN: Je ne dis pas qu'il faut prendre des décisions par rapport aux élections de cette fois, mais quelque chose qui sera appliqué pour les élections de 2017.

Merci.

HENRI KASSEN: Merci. J'ai noté.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

Bien sûr, nous avons présenté notre plan d'action, qui établit des dates butoir pour certaines activités. Pour ce qui est de l'agenda, nous pourrions définir dès maintenant les prochaines mesures à prendre et nous pouvons réviser notre plan d'action.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires par rapport à ce que je vous ai dit dans l'introduction ?

Bien, merci donc.

Il me semble qu'il y a certains principes que nous voudrions enfin renouveler ou modifier, ou souligner. Il y en a un en particulier, enfin, nous proposons un principe en particulier et que par rapport à l'état actuel, il faudrait que nous adoptions les principes au fur et à mesure que nous avançons. Cela revient à dire que nous allons présenter les principes concernant la catégorie 1 devant le GAC mercredi et que nous allons essayer

d'obtenir le soutien du GAC en ce sens-là pour aborder ensuite le processus formel d'approbation. Et cela empêchera de reprendre la discussion sur ce thème. Donc, nous allons ensuite commencer la période de soixante jours même avec des objections tel que notre collègue de l'Iran le propose pour les prochaines élections. Les dispositions concernant ces élections auront été adoptées et ils auront traversé disons ce processus formel et ils feront partie des principes opérationnels du GAC. Nous n'avons donc pas à reprendre les discussions sur ce thème lorsque nous parlerons de cela par rapport à l'adhésion.

Voilà donc le principe fondamental que nous voulons proposer. Il y a certains principes qui ne suscitent pas de polémique. Nous voulons bien qu'ils soient adoptés et clore le débat là-dessus. Comme vous devez le savoir chers collègues, il y a cinq catégories de principes qui ont été proposées pour le processus d'approbation. Les principes de la catégorie 1 figurent dans cette liste que vous voyez sur l'écran à droite : c'est la catégorie verte. Nous l'appelons comme cela. Dans nos délibérations, la catégorie verte se rapporte à une discussion très brève ou des commentaires très brefs en principe. Enfin ces principes sont liés en pratique, en vigueur, et ils n'ont pas soulevé de problème ces derniers temps.

Si nous regardons l'écran, par exemple, lorsqu'on parle du principe numéro 12 pour l'ordre du jour. On dit que pour la

réunion on communiquera à tous les membres avant la réunion. On leur communiquera un ordre du jour proposé. Voilà. Nous n'avons pas à discuter de cela de façon exhaustive. On propose ce principe pour qu'il soit adopté et on adopte le texte.

Donc, cette catégorie verte est celle où nous estimons qu'il faut inclure ces principes qui nous permettront d'aller de l'avant rapidement. C'est des critères au niveau des principes sur lesquels nous ne voulons pas avoir de discussions approfondies ou, enfin, de grandes discussions. La catégorie 2 inclut des principes où il faut discuter un peu plus. La catégorie 3, c'est des discussions approfondies. La catégorie 4 concerne les nouveaux thèmes tels que la communauté habilitée. La catégorie 5 comprend des principes tels que les préambules pour lesquels il faut effectuer une vraie discussion et voir ce que nous allons établir ou montrer-là et ce qui a été établi dans les principes précédents.

Le secrétariat peut peut-être avancer sur ce texte, ce texte sur l'écran, pour que nous ayons une idée de la manière dont nous avons défini avec des couleurs les différentes catégories. Nous voyons que tout cela est inclus dans la catégorie verte jusqu'au principe 53, numéro 53.

Ensuite, c'est le bleu : là, on a besoin d'un certain niveau de débat ou de certains débats. La catégorie 5 : les articles ou les sections qui ont été incorporées dans la catégorie 5.

Il y en a qui pourraient être, disons, mis dans la catégorie 1 pour une discussion plus rapide. Ensuite, en bleu, nous avons la catégorie 5 qui implique un certain niveau de discussion, certaines discussions un peu plus profondes.

Nous continuons voilà. C'est tout simplement pour que vous ayez une idée. Je vous montre cela pour que vous ayez une idée des raisons qui nous ont poussés à utiliser ces différentes couleurs pour les différentes catégories, voilà.

Il faudrait continuer à faire avancer, voilà.

Comme je vous l'ai dit, la catégorie bleue implique un débat jusqu'à un certain point. Pour certains cas, il faudrait inclure certains principes de la catégorie bleue dans la catégorie verte.

Nous allons ensuite aborder les principes appartenant à la catégorie 2, où on fait référence aux membres du GAC, ce qui implique une discussion plus exhaustive, plus étendue, plus approfondie où nous parlons de l'élection des présidents. Il se peut que, dans certains cas, nous puissions déplacer une partie de ces principes vers la catégorie verte.

Ensuite, il y a la catégorie 3 qui est plus récente où on parle de la communauté habilitée. Et la catégorie 4, en rouge, c'est le préambule. C'est ce que nous ferons une fois fini notre travail.

Donc, revenons à la page 1 où nous voyons un tout petit peu la catégorie verte, le numéro 1, au cas où vous auriez des commentaires pour commencer notre débat.

Je vois que notre collègue brésilien demande la parole.

BRÉSIL:

Merci beaucoup de cette introduction que vous avez faite.

Je me demande ce qui suit. Ces principes de la catégorie 1 peuvent avoir l'air de n'être pas trop controversés finalement et puisque nous voudrions obtenir le soutien du GAC pendant cette réunion pour ces principes, ce serait peut-être plus approprié de les présenter à la liste de diffusion du GAC avant la séance où le GAC devrait les adopter. Voilà ma suggestion.

Il faudrait donc diffuser cela dans la liste de discussion du GAC, la liste de diffusion du GAC, pendant cette réunion d'Hyderabad, pour que les membres du GAC puissent les revoir avant de les aborder en séance plénière ici.

Merci.

HENRI KASSEN:

Merci. Je crois que c'est une excellente idée.

Nous avons aussi reçu une autre suggestion et j'ai consulté le Président du GAC à cet égard. Malheureusement, je n'ai pas pu en discuter avec tous les membres du comité. C'est une discussion dont je veux vous tenir au courant. Nous voudrions donc commencer un processus, des processus simultanés pour la discussion des thèmes les plus controversés, tels que le principe concernant l'adhésion et les membres en parallèle, pour pouvoir commencer à les intégrer dans les documents et dans nos débats et pour éviter des discussions trop longues.

Nous pourrions peut-être commencer à parler de certains thèmes plus problématiques et ensuite, pour les thèmes de la catégorie verte, qui sont soumis à l'adoption de la part du GAC pour être ensuite traités. Et un autre bloc de principes, une autre catégorie qui nécessiterait une discussion plus longue, plus approfondie et qui sont des critères, des principes critiques par rapport au processus de l'IANA quant à la communauté habilitée, quant à la manière d'établir les nominations pour d'autres institutions, d'autres organismes.

Donc, des thèmes que nous pouvons essayer d'inclure dans nos ordres du jour, même si nous ne sommes pas prêts à leur approbation ou à leur adoption. Je suis d'accord avec la suggestion faite par le Brésil en ce sens que nous pourrions

parvenir à un consensus très simple sur des thèmes qui ne sont pas controversés. Et il faudrait donc, oui, d'abord diffuser tout cela dans notre liste de diffusion avant notre réunion de mercredi 9. Ce serait la seconde séance sur la question des principes opérationnels ou peut-être avant mardi. Je ne sais pas. Je confonds les dates ici, enfin, les jours de la semaine. Ici, je confonds le mardi et le jeudi. Nous pourrions peut-être préparer cet après-midi ce courriel.

IRAN:

Merci monsieur le Président. Je ne suis pas d'accord. Je ne pense pas que ce soit une bonne suggestion. Enfin, je ne vois pas de problèmes à ce qu'on discute ou pas de cela, mais ce qui m'inquiète, c'est que cela pourrait être présenté pour une adoption définitive. Je vais vous donner mes raisons.

Par exemple, lisez le principe numéro 30. Le Président n'émettra pas normalement de vote ; cependant, au cas où l'élection serait à égalité, on lui permettrait de voter. Imaginons que, pendant une réunion, la délégation suisse vote et qu'on soit à égalité et le président, qui est suisse, est-ce qu'il va voter aussi ? Donc, ce pays-là, il aura deux voix. Ce n'est pas correct, il me semble. Il faudrait mentionner cela. Il faudrait dire à moins que le Président ne soit le seul représentant de son pays, parce qu'en général, les présidents ne votent pas et cela fonctionne de la

même manière dans toutes les conférences. Les présidents ne votent pas ou bien ils accordent leur vote à quelqu'un pour qu'il l'utilise pour son pays. Mais si la Suisse vote et qu'ensuite, nous sommes à égalité : le président qui est suisse va enfin voter et il y aura donc deux voix ce pays. Je crois que nous pouvons laisser tel quel et aborder des questions plus importantes, mais je ne suis pas d'accord pour la présentation de tous ces points pour une adoption définitive.

Il en va de même pour cet autre principe, le principe numéro 2, par rapport à la communication avant la réunion. Nous pouvons parler d'un jour, de cinq mois, de plusieurs semaines avant la réunion, mais il faut définir cette période. Il ne faut pas ouvrir le livre, mais si on va l'ouvrir, il faut que nous analysons très attentivement les choses.

Ce que suggère, c'est de tout laisser tel quel, de ne pas le présenter pour une adoption définitive et de voir les nouveaux éléments, d'en discuter. Autrement, je ne suis pas d'accord, pas d'accord sur les propositions qui ont été faites ici, parce qu'il me semble qu'il y a certains petits problèmes là-dessus.

HENRI KASSEN:

Merci. Je vois très bien l'idée que vous avez évoquée, l'idée de ne pas le soumettre à l'ensemble du GAC avant de traiter certains points. Et d'après ce que je viens de comprendre, c'est

que même si on a cette catégorie verte qui devrait être, qui devrait ne pas faire l'objet de discussion, cette catégorie devrait peut-être faire partie des discussions. Donc, si on le remet avant, cela pourrait créer la sensation que c'est quelque chose de final, alors que davantage de discussions sont nécessaires. Le Brésil, qu'est-ce que vous en pensez ?

BRÉSIL:

Pour être honnête, je n'ai pas tout à fait compris le commentaire de notre cher collègue de l'Iran. Ce que nous proposons, c'est la chose suivante : puisqu'on espère du GAC qu'il adopte certains changements au niveau de ces principes opérationnels, je pense qu'il serait raisonnable de présenter ou de soumettre ce document avant la séance plénière du GAC pour qu'on puisse l'examiner. Voilà la suggestion. Je ne sais pas s'il n'y a pas d'accord par rapport à certains principes ; alors ces principes n'appartiendraient pas à la catégorie 1 et il faudrait les faire passer à une autre catégorie. Mais disons que les principes qui ne nous posent pas de controverse devraient être présentés dans les plus brefs délais afin qu'on puisse arriver à un accord en séance plénière.

CANADA:

Merci beaucoup. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner en détail ce document, mais je voudrais des précisions par rapport à deux

ou trois éléments. Est-ce qu'à droite ce texte qui est proposé est le même que celui du principe d'origine ? Est-ce qu'on... Si j'ai bien compris, on cherche une confirmation de la part du GAC par rapport à ces principes. Est-ce que j'ai bien compris ? Merci.

HENRI KASSEN:

Les principes actuels sont dans la première colonne et le nouveau texte, le texte proposé, nouveau, est laissé en blanc et nous voulons donc faire passer le texte qui se trouve à gauche, le faire passer à droite. C'est une version préliminaire, mais malheureusement, je voulais passer tout cela au propre, mais nous n'avons pas eu le temps de le faire. La proposition initiale qui avait été faite par l'ACIG était celle-là, à savoir un document par rapport auquel on peut discuter. Le texte à gauche, ce sont les principes opérationnels actuels et tout le texte qui est en vert, ce sont des éléments non controversés, qui ne posent pas de controverses. Et il y a également une colonne pour un nouveau texte qui est proposée et vous voyez qu'il y a un texte qui est proposé. Et quand j'ai lu le document, ce qu'on veut dire, c'est que ce sont les pratiques actuelles, ce sont les pratiques actuelles. C'est ce qui est en vert et nous voulons insister sur le fait qu'il s'agit d'une séance de travail, une séance de travail du groupe de travail sur les principes opérationnels. Donc, les membres de ce groupe de travail ont maintenant l'occasion d'orienter un petit peu les discussions pour savoir ce que nous

allons présenter et ce que nous n'allons pas présenter. Selon le programme qui a été accepté lundi 7, nous allons donc travailler au niveau de la liste de diffusion par rapport à cela afin que l'on puisse collecter un ensemble de principes qui soient prêts à être approuvés lundi, afin que l'on puisse les présenter en séance plénière du GAC. J'apprécie beaucoup les suggestions, la suggestion du Brésil de se mettre d'accord sur les principes qui ne posent pas de controverses, qui ne posent pas de difficultés. Et ensuite, les membres du groupe de travail n'ont pas fait de commentaires majeurs. Il y a seulement un commentaire de Mark.

Mais sinon, s'il n'y a pas de commentaires majeurs, essayez de faire passer les principes opérationnels qui sont en vert, les accepter. C'est ce que peuvent faire aujourd'hui les membres du groupe de travail.

Notre collègue de l'Iran nous disait que le principe 12, le principe 30, pourrait poser des difficultés. Si nous ne nous mettons pas d'accord, si le groupe de travail n'est pas d'accord pour dire que ces principes sont clairs et qu'il faut les changer, nous allons en discuter davantage. Sinon, si nous sommes d'accord, nous pouvons les accepter. Voilà un peu l'idée pour faire avancer le travail du groupe. Si c'est un principe controversé et que le groupe de travail propose que ce principe soit discuté en profondeur, à ce moment, on peut le changer de groupe. Sinon,

on présente les principes au GAC pour qu'ils soient approuvés. D'après ce que j'ai vu, il y a certains commentaires par rapport à certains principes qui ne paraissent pas clairs. J'ai quelques mains qui se lèvent. L'Égypte.

ÉGYPTE:

Merci Henri. Pour répondre à la question du Canada, la première catégorie, celle qui est en couleur verte, correspond à des principes que l'on laisserait tels quels ou bien des principes qui nécessiteraient des changements mineurs ou des changements rédactionnels. Je ne peux pas voir la différence maintenant entre ce qui est à droite et ce qui est à gauche, parce que je n'arrive pas à lire. Mais probablement, il y a une suggestion, un ajout par rapport au principe tel qu'il était énoncé au départ.

Les membres du groupe se sont mis d'accord par rapport à ces catégories, mais nous n'avons pas eu de discussion par rapport à la façon ou à la démarche que nous allions adopter pour faire des modifications. Je vous tout à fait ce que le Brésil veut dire par rapport au fait d'avoir dû peut-être partager le document ou diffuser le document avant. Mais d'après, si j'ai bien compris, les membres du groupe se sont mis d'accord par rapport à ces catégories. Il faudrait peut-être discuter davantage par rapport à cette première catégorie. D'après ce qu'on avait dit, il s'agit d'un

principe qui nécessiterait des changements mineurs ou d'ordre rédactionnel. Corrigez-moi si je me trompe.

HENRI KASSEN: Merci l'Égypte. Nous avons notre collègue de la France.

COMMISSION EUROPÉENNE: Bonjour, je suis Cristina, de la Commission européenne. Je voulais dire que je comprends ce que Manal vient de dire. Je pense que ce groupe a beaucoup avancé pour essayer d'identifier les différentes catégories de principes et cela nous donne une bonne base pour essayer d'organiser notre travail.

En ce qui concerne la première catégorie, qui correspond donc à ces principes qui nécessiteraient des changements mineurs, je pense que ce serait une opportunité aussi au fur et à mesure que l'on révisé ces principes opérationnels de nous pencher dessus et de voir si ces principes opérationnels pourraient être améliorés. Mais il faut commencer quelque part, que ce soit à travers ces premiers principes opérationnels de la catégorie verte ou d'autres. En ce qui concerne les autres catégories, j'ai des doutes par rapport au fait de savoir si l'on sera capable ou non, quand on sera arrivé à un consensus, de revenir au GAC et faire en sorte que ces principes puissent être adoptés par groupe de principes. Je pense qu'il serait mieux peut-être d'avoir un

aperçu général des principes généraux, à savoir toutes les catégories ensemble avant de les adopter ou de les mettre en œuvre. Donc, je suis d'accord pour les changements rédactionnels ou mineurs, mais quand on va ouvrir les discussions pour les autres catégories, je ne suis pas sûre que l'on puisse introduire les modifications au fur et à mesure. J'espère avoir été claire. Merci.

HENRI KASSEN: Merci beaucoup. L'Espagne.

ESPAGNE: Merci Henri. Je pense que nous devons nous mettre d'accord par rapport à ce que nous allons présenter au GAC dans cette réunion. Le document préparé pour cette réunion d'Hyderabad a un objectif, à savoir commencer le processus pour modifier les principes opérationnels du GAC. Cela commence avec les principes qui sont regroupés dans la catégorie 1. Il y a peut-être des principes qui étaient dans la catégorie 5 que certains pays proposent de faire passer à la catégorie 1. Mais nous devons savoir que les principes que nous allons présenter devant le GAC ne sauront pas adopter à la réunion d'Hyderabad. Au cours de cette réunion, la décision c'est de démarrer le processus de modification des principes. Les principes ne seront pas modifiés à la réunion d'Hyderabad. Mais dans un délai de soixante jours,

nous avons soixante jours pour que les membres du GAC puissent passer en revue et examiner les nouveaux textes pour proposer des modifications, etc.

Je pense que l'objectif principal pour cette réunion devrait être celui d'encadrer les discussions par rapport à ces principes opérationnels. Ces principes opérationnels seront présentés pour démarrer le processus de modification. Je n'arrive pas à lire les numéros – bon, on peut dire 1, 2, 3, 4. Ces principes seront présentés et ensuite, on aura deux mois pour en discuter. Ce qui est important, c'est d'encadrer les discussions pour ne pas rentrer dans le détail de rédaction.

Je pense que ce serait quelque chose d'utile.

HENRI KASSEN

Merci.

Oui, comme j'ai au début de la réunion, et comme vient de le dire l'Espagne, nous voulons que le GAC dans son ensemble puisse approuver les catégories que nous avons établies avant de passer au processus d'approbation. Cela veut dire qu'une fois que le GAC aura approuvé les principes initiaux, nous aurons soixante jours pour entamer des débats, pour que les membres du GAC puissent manifester leurs inquiétudes, proposer des changements, etc. Mais après Hyderabad donc, il y aura du

temps pour se pencher sur ces principes. Mais nous sommes d'accord sur le fait qu'il y a des principes qui seront, qui vont appartenir à cette catégorie verte et qui seront soumis aux commentaires de tous les membres du GAC. Une fois que ce délai sera complété, le moment sera venu pour approuver les principes dont on aura discutés pendant ces soixante jours. Et à l'ICANN 58, nous pourrons attaquer une autre catégorie de principes et c'est, comme l'Espagne l'a dit, l'idée d'encadrer les discussions à cette réunion d'Hyderabad, mercredi, et ensuite, obtenir l'approbation du GAC ou bien on peut les présenter avant sachant que les discussions vont se poursuivre sur la base des principes actuels.

J'ai pris note de ce que l'Espagne a dit. Pardon, ce que la Commission européenne a dit en termes d'approbation. Si j'ai bien compris, les modifications d'ordre rédactionnel sont incluses dans la catégorie 1. S'il n'y a pas de changement majeur, ces principes qui sont donc dans cette catégorie 1 peuvent être regroupés et présenter au GAC pour approbation. Et quand on arrive à la catégorie 2 ou 3 où des discussions plus approfondies seront nécessaires, nous pourrons les présenter. Mais ensuite, l'approbation finale du GAC, cette approbation finale du GAC va dépendre du fait que l'on ait approuvé l'ensemble complet de principes. J'ai dit au début que nous voulons que les principes soient approuvés au fur et à mesure,

faire un suivi donc, mettre à jour le processus au fur et à mesure. Si nous espérons que tout soit approuvé de suite, ce ne sera pas possible. Il y a beaucoup de changements qui ont été introduits à partir de la transition des fonctions IANA et donc, l'idée c'est d'approuver donc des principes au fur et à mesure pour que l'on puisse être en ligne avec les changements qui ont lieu au niveau de la transition de l'IANA.

Merci beaucoup.

Il y a un commentaire, je crois, du monsieur qui est derrière. Oui.

TAIWAN:

Bonjour, je représente la Taiwan. Merci beaucoup de cette présentation et de vos explications.

Je soutiens la procédure que vous avez présentée. Il faudrait donc attaquer la partie la plus facile d'abord et je parle ici de la catégorie 1.

J'espère que nous allons pouvoir obtenir ces informations avec un peu d'avance pour entamer des discussions dans cette réunion.

Par exemple, l'article 4 concernant les membres du GAC. Cette question des membres appartient à la deuxième catégorie, car des discussions en profondeur seront nécessaires pour traiter ce

principe opérationnel. Je pense. Pourquoi est-ce que cela est dans la catégorie 2 puisque ce n'est pas quelque chose de controversé ?

On pourrait le faire passer à la catégorie 1. Si j'avais eu le document avant, j'aurais pu manifester mon avis avant.

Donc, une suggestion serait de présenter ce document avant pour que l'on puisse avoir le temps de l'examiner avant de venir à la réunion. Et j'ai une question par rapport au point concernant les membres pour que ce point qui figure dans la catégorie 1 soit passé à la catégorie 2.

HENRI KASSEN:

Excusez-moi. Merci beaucoup de votre suggestion. Je m'excuse du retard pour l'envoi de ce document. C'est un document dont on a discuté au sein du groupe de travail et celle-ci est une séance de préparation du groupe de travail pour préparer justement cette présentation pour mardi.

Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il y a des membres du GAC qui ne sont pas tout à fait au courant des discussions qui peuvent avoir lieu, mais les détails en ce qui concerne les catégories et les propositions de changements n'ont pas encore été partagés avec tous les membres du GAC, parce que nous

sommes encore en train de travailler là-dessus au sein du groupe de travail.

Je m'excuse donc si vous ne faites pas partie du groupe de travail et que vous êtes venu, et vous ne disposez pas de ce document.

En tant que groupe de travail, nous allons présenter une proposition au GAC et ensuite, il y aura une discussion ouverte à laquelle j'espère que tout le monde pourra participer et où l'on pourra aborder ce point qui a été soulevé par notre cher délégué de la Taiwan. Mardi donc, le GAC sera mieux informé.

Nous n'avons pas beaucoup de temps malheureusement. Nous avons un autre point de notre ordre du jour en ce qui concerne les étapes à suivre et les délais. Nous allons donc continuer les discussions sur la liste de diffusion pour que nous puissions maintenant aborder la question des étapes à suivre. Oui.

ÉGYPTE:

Manal Ismail au micro, co-président d'Égypte.

Je voulais proposer que l'on fasse circuler le tableau qui est sur l'écran. Excusez-moi si c'est déjà fait, car je n'ai pas encore regardé mes emails. Je pense que si on pouvait avoir le document, la discussion sur les principes opérationnels serait plus facile.

Nous avons jusqu'à 3 h 00 ou jusqu'à 14 h 30 ?

HENRI KASSEN: Nous devons donner le temps aux personnes d'aller rejoindre les bus, etc. Est-ce que vous avez fini, l'Égypte ?

ÉGYPTE: Oui, excusez-moi.

HENRI KASSEN: Je voulais une précision. Vous avez demandé à ce que l'on fasse circuler ce tableau avant. Vous parlez de l'ensemble du GAC ?

ÉGYPTE: Non, excusez-moi. Je voulais suggérer que l'on fasse circuler maintenant ce tableau pour que l'on commence les discussions. Mais je pensais que l'on disposait de plus de temps pour pouvoir ouvrir le débat. Donc, laissez tomber ma proposition.

HENRI KASSEN: Merci l'Égypte.

Je voulais tous simplement vous dire que j'ai fait parvenir ce tableau sur les principes opérationnels aux membres qui sont sur la liste de diffusion. Donc, si vous vérifiez vos emails, les membres du groupe de travail sur les principes opérationnels

ont ce tableau qui a été envoyé par email sur la liste de diffusion. On aura peut-être l'occasion d'en discuter de manière informelle.

Merci beaucoup.

J'ai le Royaume-Uni. Ensuite, l'Iran et l'Espagne.

ROYAUME-UNI:

Merci beaucoup, Henri, et merci de ce travail qui a été fait. Et merci de la gestion que vous avez faite de ce processus.

Je pense que nous sommes un petit peu en retard si vous voulez par rapport à la catégorisation, parce que nous sommes ici – je pense – pour parler de ces catégories. C'est une séance du groupe de travail. Mardi, ce sera une séance plénière du GAC.

Je ne pense pas que ce soit une bonne méthode de travail pour la plénière que de discuter des changements possibles à ces principes qui se retrouvent dans la catégorie 1, parce que comme l'Iran vient de le signaler, il peut y avoir des changements de nature rédactionnelle qui peuvent être assez importants, et je ne suis pas sûr que la discussion par rapport à ce type de modifications doive avoir lieu en séance plénière. Cet agenda, cet ordre du jour devrait être préparé en consultation avec les membres du GAC et être circulé aux membres du GAC un mois avant la réunion.

Je pense que pour voir comment nous y prendre, nous devrions essayer donc de consacrer une partie de la séance de mardi au groupe de travail, avoir une séance du groupe de travail pour considérer les propositions de changements mineurs et ensuite, on pourrait avoir une autre séance de travail pour couvrir le reste des catégories si nous pouvons faire cela.

Nous pourrions profiter donc de l'élan ou du travail qui a été fait jusqu'à maintenant pour le faire avancer.

Ensuite, la période de soixante jours correspond à la période pendant laquelle le GAC dans son ensemble approuvera ou proposera des modifications à ce qui aura été présenté et à ce moment-là, nous allons passer à la catégorie 4 ou aux changements qui devraient se produire.

Donc, ce qu'on va présenter en plénière, ce sont les catégories et nous devons travailler donc sur la base des séances de groupe de travail. Je pense qu'on devra travailler, en termes de groupe de travail, la possibilité de modifier certains principes opérationnels et non pas traiter ces modifications en séance plénière.

HENRI KASSEN: Excusez-moi, mais nous devons finir déjà. Nous n'avons plus de temps. Je vous remercie de vos commentaires, monsieur le représentant du Royaume-Uni.

Il me semble que nous pouvons continuer à analyser ce que vous avez dit. Il se peut que les dates ne soient pas tout à fait claires. Ce n'est pas mardi et mercredi, mais lundi et mardi. Donc, nous aurons la séance de lundi et mardi, et mercredi, il y aura une autre séance.

Il y a encore deux autres collègues qui ont demandé la parole et deux autres là. Nous pourrions peut-être là clore la liste des intervenants et il y a une annonce que nous devons faire.

Nous allons donc écouter l'Iran, ensuite l'Espagne. Ensuite, notre collègue au fond de la salle et nous allons donc clore ce débat.

IRAN: Merci monsieur le Président.

Nous avons commencé à deux heures moins le quart, il est trois heures moins le quart. Si nous n'avions pas ce type de confusion, nous aurions peut-être fait beaucoup plus de progrès. Je ne vous critique pas, vous, mais nous-mêmes.

Je crois qu'il ne faudrait pas établir des différences de ce type. Je crois qu'il faut communiquer tout ça à la liste de diffusion du GAC.

Je ne suis pas dans la liste du groupe de travail, mais il y a beaucoup de problèmes à ce que je vois et des problèmes importants.

Je ne comprends pas ce qu'il y a dans la colonne de droite. Je vois que dans la colonne de gauche c'est toujours exactement le même texte. Alors pourquoi est-ce qu'on met ce texte dans deux colonnes différentes ?

Nous n'avons pas à continuer ce débat. Monsieur le Président, ce que je veux que nous discussions enfin, envoyez-le par la liste de diffusion du GAC et s'il y a des suggestions en particulier ou une liste des priorités spécifiques concernant la transition, bon, vous pouvez le proposer. Mais pour le moment, il me semble que nous devrions aborder les questions urgentes et importantes comme vous l'avez dit. Merci.

HENRI KASSEN:

Merci l'Iran. Je tiens compte de ce que vous venez de dire, comme d'un conseil.

L'Espagne, maintenant.

ESPAGNE:

Il se peut que l'obtention de l'accord du GAC en plein soit un objectif un peu trop ambitieux par rapport à ces cinq catégories et que nous estimions que ces principes sont – enfin, doivent être établis en huit catégories. Moi, je centrerais sur le fait suivant : il faudrait considérer les principes qui appartiennent à la catégorie 1, c'est-à-dire la catégorie où il y a les principes les plus faciles à modifier puisqu'ils ne demandent que des modifications rédactionnelles. Le groupe de travail devra se mettre d'accord sur les principes inclus dans cette catégorie et les présenter ensuite en séance plénière pour pouvoir commencer le processus de modification.

Si nous pouvons le faire de la sorte pendant cette réunion, nous aurons produit quelques résultats pendant cette réunion d'Hyderabad.

HENRI KASSEN:

Merci l'Espagne.

Au fond de la salle, il y a un collègue. L'Australie, maintenant.

AUSTRALIE:

Merci. Je voulais proposer une méthode alternative peut-être de travail. Nous pourrions séparer le travail et le diviser de cette

manière : les principes sur lesquels nous sommes d'accord, les principes généraux qui demandent un peu de modifications, les principes les plus difficiles à discuter et tout ce qui concerne des mises à jour ou des apports récents, des contributions récentes.

Il me semble que le travail à faire est compliqué et cela serait peut-être plus facile pour nous tous si nous établissions ces différentes catégories.

Il faut se mettre d'accord sur les principes, nous mettre d'accord là-dessus et puis, sur les questions de procédure. Merci.

HENRI KASSEN:

Merci.

Nous prenons bonne note de cette suggestion que vous avez faite. Nous allons faire notre consultation dans le groupe de travail.

Nous vous remercions de votre proposition.

Monsieur le Président.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci Henri Kassen. Bonjour à tous. Ce n'est peut-être pas tout à fait clair pour tout le monde ce que l'on va présenter en termes de questions de fond au GAC. Il se peut que la suggestion de Mark - en ce sens que la réunion de lundi soit la suite de la

réunion d'aujourd'hui, à laquelle vous êtes tous invités bien sûr, il se peut que cette proposition soit faisable. On peut avoir des échanges par courriel avant cette réunion pour voir ce que l'on va présenter au GAC, ce que l'on va demander de faire aux membres du GAC s'ils auront à prendre des décisions, s'ils auront à débattre de quelque chose.

Et il faudrait voir aussi les délais dans ce plan de travail, parce que le plan de travail concerne la discussion des modifications pour les principes de la catégorie 1 et de la catégorie 5. Cela aurait dû commencer à être fait le 1^{er} octobre. Qu'est-ce qu'il faut que je comprenne là-dessus ? Moi, je comprends que l'on va aborder les questions de fond, pas seulement les définitions des catégories. Nous pourrions peut-être avoir des éclaircissements à cet égard et nous pourrions faire une petite révision, Henri, parce que lorsqu'on reparlera devant le GAC, il faudrait que ce soit clair et que l'on puisse se dire clairement quelles sont les prochaines mesures à prendre et quelles pourraient être les conséquences de ce que nous allons faire. Merci.

HENRI KASSEN:

Merci monsieur le Président. Thomas, je pense que nous allons finir notre discussion très brève avec ce commentaire. Il y a beaucoup de suggestions et beaucoup de commentaires très utiles qui ont été faits. Je partagerais avec tout cela avec le reste

des membres du groupe de travail. Il y a une suggestion que le Président du GAC soutient aussi, en ce sens que les séances à venir – la séance du lundi 7 d’après ce que je vois dans mon programme ici, entre 11 h 30, lundi c’est entre 11 h 30, pardon, et 11 h 45, c’est 15 minutes, non je lisais mal, depuis 11 h 00 jusqu’à 11 h 30, ce serait donc la suite de la réunion d’aujourd’hui. Mardi 8, nous aurions une autre séance entre 9 h 30 et 10 h 00, mais il faudrait que cela aille jusqu’à 10 h 30. Et là, le groupe de travail présenterait ces recommandations et il y aurait ensuite une séance mercredi 9 – la dernière journée de la réunion de l’ICANN. Et pendant cette séance, nous pouvons présenter les propositions.

Donc, les deux prochaines séances d’après ce que l’on propose ici doivent être considérées comme des séances de préparation de ces propositions.

Il faut que nous travaillions par courriel et que nous communiquions par la liste de diffusion entre aujourd’hui et lundi pour pouvoir continuer à avancer pendant cette séance et voir où nous en sommes par rapport à cette catégorisation et ce qui va être présenté au GAC dans son ensemble.

Nous devrions profiter de la séance de mardi, qui est un tout petit peu plus longue, pour parvenir à ce même objectif. Je vais en discuter Je communiquerais par la liste de diffusion et je vous

remercie, vous tous, de votre collaboration, de vos commentaires qui ont été vraiment très profitables. Je vous remercie de votre présence donc. Nous avons une dernière annonce à faire, une annonce d'Olof par rapport à la prochaine activité.

OLOF NORDLING:

Merci, monsieur le Président. C'est une annonce pour tous les représentants du GAC inscrits pour la visite au T-Hub d'Hyderabad. L'hôte, c'est le gouvernement de l'Inde. Il y aura des navettes qui sortiront à 3 h 00 de l'après-midi pour cette visite. Donc, nous espérons que vous allez profiter de cette visite. Demain, nous allons reprendre à 9 h 00 pile.

THOMAS SCHNEIDER:

Excusez-moi. Je ne veux pas vous interrompre, mais pendant la réunion de mardi, si je suis dans la bonne version de l'agenda, on fait référence à la discussion ou aux recommandations du groupe de travail qui devront être débattues, sur lesquelles il faudra prendre une décision au sein du GAC. Ce n'est pas pour ce groupe de travail en particulier, parce que ce groupe dispose déjà de deux autres séances. Il y a d'autres groupes de travail qui n'ont pas de séances exclusives et ils vont partager ce créneau de l'ordre du jour.

HENRI KASSEN: Merci. Nous allons clore cette séance.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]